

# LA LETTRE DU CONSEIL

## CONSEIL DU 10 JUILLET 2024



## Finances

DELIBERATION 2024-62

### Clôture de la régie de recettes « photocopies »

La régie de recette « photocopies » n'étant plus active depuis 2018, le comptable public a préconisé sa clôture. Cela permet également de mettre fin aux fonctions du régisseur et de son suppléant.

L'expérience « activités sportives » au périscolaire sera reconduite cette année. Les cycles débuteront dès le 09 septembre, avec une nouvelle activité proposée à chaque période. Afin de simplifier les démarches des familles, le certificat médical n'est plus obligatoire mais recommandé et une inscription annuelle est possible dans la limite des places disponibles.

## Périscolaire

DELIBERATIONS 2024-54 ET 55

DELIBERATIONS 2024-56 ET 57

## Foncier

DELIBERATION 2024-63

### Acquisition rue de l'Ebène

Dans le cadre du projet de sécurisation de la voirie communale, la commune souhaite acquérir, avec l'accord du propriétaire, la parcelle cadastrée B n°2479 d'une superficie de 41m<sup>2</sup>, située en bordure de la rue de l'Ebène, au prix de 5€/m<sup>2</sup>, conformément au montant pratiqué par la commune pour les acquisitions foncières en bordure de voirie.

### Conventions : Projet Educatif Territorial (PEDT) et plan mercredi

Le PEDT fixe les grandes orientations en matière éducative de l'ensemble des acteurs intervenant sur les différents temps d'accueil de l'enfant. Cette convention est établie entre la commune et les services de l'Etat pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024. De même, la convention « plan mercredi » est signée entre la commune les services de l'Etat et l'ACEJ. Elle définit les principaux objectifs de chacune des parties pour œuvrer à la mise en place de la charte qualité associée au « plan mercredi » et permet d'obtenir des crédits supplémentaires.

### Mise à disposition d'animateurs : ACEJ et FC Chambotte

Comme les années précédentes, l'intervention d'animateurs spécialisés sera reconduite sur le temps méridien pour l'année scolaire 2024-2025. Ces collaborations permettent entre autres :

- de proposer des activités structurées et structurantes pour les enfants
- de tisser un lien avec les animateurs qui assurent la continuité de l'accompagnement sur les mercredis et les vacances scolaires
- de renforcer les équipes d'encadrement

## DANS CE NUMÉRO

**LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES**

**LES FERMETURES ESTIVALES DE L'ACCUEIL**

**RETOUR SUR ... JUIN !**

## LOCAUX COMMUNAUX

## Règlement intérieur de la salle de l'Ebène *Modification*

DELIBERATION 2024-58

Le règlement intérieur d'utilisation de la salle de l'Ebène est modifié sur deux points. Tout d'abord, à la suite du constat que la salle n'est pas toujours rendue dans un état correct de propreté, il est désormais prévu un forfait ménage applicable si l'état des lieux « sortant » n'est pas conforme à l'état des lieux réalisé lors de la location.

Par ailleurs, les modalités d'alerte des secours sont modifiées. Du fait de la suppression progressive des lignes téléphoniques analogiques dans les Etablissements Recevant du Public, il sera demandé au locataire de désigner un responsable du dispositif d'alerte des secours détenant un téléphone portable chargé et en zone de couverture réseau.

### Conventions d'utilisation

DELIBERATION 2024-59 ET 60

Comme chaque année, il sera demandé à chacune des associations qui bénéficient de la mise à disposition gratuite des locaux communaux, selon liste arrêtée chaque année, de signer la nouvelle convention afin de leur permettre de continuer à utiliser gratuitement des locaux communaux pour la pratique de leurs activités.

De même, afin de permettre aux professionnels ou aux associations (ne pouvant bénéficier de la gratuité), de continuer à utiliser des locaux communaux pour la pratique de leurs activités, il convient de leur proposer une nouvelle convention d'utilisation.

## ENVIRONNEMENT

## Lutte contre le frelon asiatique.

DELIBERATION 2024-61

La lutte contre la prolifération du frelon asiatique étant une affaire de sécurité publique, mais aussi une mesure de protection de l'apiculture sur notre territoire, la commune a décidé, aux côtés de Grand Lac et des autres communes de l'agglomération, de participer au financement (à hauteur de 50% du coût réel) des actions menées par le Groupement de Défense Sanitaire, section apicole.

Ce dernier s'engage à mettre en œuvre, sur le territoire des Savoie, différentes actions, à savoir, informer les collectivités et les habitants, participer à la recherche de nids, répondre aux différents signalements de nids, en encadrer la destruction et tracer toutes les interventions.

## AGENDA

- Feu d'Artifice : le 13 juillet à 22h
- Emission « 1heure, 1commune » : le mardi 10 septembre à 17h, sur 92.1FM Radio Grand Lac
- Conseil Municipal : le mercredi 18 septembre à 20h, salle du conseil
- Café mairie : le samedi 21 septembre à 9h, à Montfalcon

## CARNET

Le Conseil municipal prend part à la joie des familles, pour les mariages de :

- ♥ Jocelyne CŒUR et Patrick MROWINSKI le 29 juin 2024
- ♥ Françoise POITRIMOL et Pascal GOURY le 6 juillet 2024
- ♥ Alexandra BARRIOZ et Jean-Marc BONNEFOY le 6 juillet 2024

et à la peine des familles face à la disparition d'un de leurs proches :

- ☞ Daniel WANECQ âgé de 68 ans

### Fermetures Accueil Mairie et Agence Postale



## JUILLET

LUNDI 08

LUNDI 15

LUNDI 29

## AOÛT

LUNDI 05

LUNDI 12

LUNDI 19

LUNDI 26

## RETOUR SUR ... JUIN !



Merci au trico'thé qui a confectionné des vêtements pour les poupons du périscolaire.

Merci à l'équipe de jeu change de nous avoir permis de mettre en valeur des jouets de seconde main !



Fête de fin d'année à la crèche en famille et en musique avec Pauline de l'Atelier des arts